

MIEUX VALORISER SES RESTES ALIMENTAIRES GRÂCE AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Vous avez sûrement remarqué de nouveaux dispositifs de collectes aux 4 coins de la ville. Il s'agit de nouveaux points d'apport volontaire pour les bio-déchets !

Afin de renforcer et de compléter le dispositif des composteurs lancés il y a 2 ans, le SMIRTOM propose à tous les habitants de valoriser leurs ressources organiques. Que vous n'ayez pas de jardin ou que vous souhaitiez évacuer certains restes alimentaires plus difficilement compostables à la maison, ces bornes sont là pour vous ! Elles acceptent tous les déchets alimentaires : farines végétales, restes de pain, épluchures de fruits et légumes, restes de fruits et légumes crus et cuits, restes de féculents cuits ou crus, marc de café, thé, œufs, produits laitiers, toutes les préparations culinaires à base d'œufs, beurre, lait, viande, salaisons, poissons et produits de la mer, restes de viandes, charcuteries, poissons, coquillages et crustacés, coquilles, et aussi, les filtres à café, sachets de thé, et résidus de papiers issus des repas (serviettes et essuie-tout)...

Les biodéchets devront être déposés en vrac (sans sac en plastique) directement dans le bac.

Certains habitats collectifs ont reçu des bio-seaux permettant la collecte de leurs restes alimentaires. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez, dès février, en faire la demande à la mairie.

Pour faciliter la dépose de ces déchets, les quatre points de collecte ont été répartis dans la ville :

- Rue du Moutier : à côté de la pharmacie.
- Rue du Moutier : à côté du feu tricolore du Foyer Rural.
- Chemin d'une ruelle à l'autre : à proximité du stade.
- Ancienne route de Beauvais : près de l'emplacement actuel des déchets verts.

Trier ses bio-déchets permet de réduire d'un tiers le poids de sa poubelle noire et de transformer les restes de repas en un engrais naturel et de qualité !